

N°127

OST
Département

Observatoire Social Tunisien

RAPPORT MENTUEL

AVRIL 2024

PIANO MATTEO
FURTO
NEOCOLONIALE
DELLE RISORSE
NAZIONALI

195

**MOUVEMENTS
SOCIAUX**

853

**MIGRATION
NON-RÉGLEMENTAIRE**

20

**SUICIDE
ET TENTATIVE DE SUICIDE**

RAPPORT
MENSUEL

AVRIL
2024

COMMUNIQUE	2
01	
LES MOUVEMENTS SOCIAUX	5
02	
LA MIGRATION NON REGLEMENTAIRE	8
03	
LA VIOLENCE	13
04	
SUICIDE ET TENTATIVE DE SUICIDE	16

PROTESTATIONS DES EMPLOYÉS ET DEMANDES DE RÉGULARISATION PROFESSIONNELLE!

Les mouvements de protestation ont augmenté de près de 9 % en avril, avec 195 mouvements enregistrés, comparés à 179 en mars. Les revendications syndicales, qui concernent la régularisation du statut des enseignants et des professeurs, le paiement de leurs cotisations, les droits des employés et le droit au travail, sont revenues sur le devant de la scène protestataire, représentant près de la moitié des mouvements sociaux enregistrés.

Au cours du mois d'avril, le mouvement a inclus des revendications liées aux pénuries d'eau potable et à la sécheresse qui a affecté le secteur agricole et a poussé les agriculteurs à manifester pour réclamer leur droit à l'eau d'irrigation. L'année scolaire touche à sa fin, et les parents et les étudiants poursuivent leurs mouvements pour pouvoir bénéficier d'instituteurs ou de professeurs, ou pour assurer un transport régulier à leurs enfants afin de garantir leur droit à la scolarisation

Pour le quatrième mois consécutif, le gouvernorat de Gafsa reste en tête du classement des gouvernorats les plus

contestataires avec 58 mouvements sociaux, dont plus de 65 % étaient liés au droit au travail. Cette région est suivie par Tunis avec 39 mouvements, Nabeul avec 19 mouvements, Kairouan avec 14 mouvements et Jendouba avec 12 mouvements, dont la plupart ont été menés par des agriculteurs de la région qui ont organisé une série de mouvements sur la question de l'eau d'irrigation.

Les acteurs sociaux se sont tournés vers le sit-in comme principale forme de protestation au cours du mois d'avril, où il a été adopté dans 72 des 195 actions qui ont eu lieu au cours du mois. Le sit-in traduit l'impatience et la longue attente

des manifestants. La plupart des mouvements se sont déroulés sur les lieux de travail, et la plupart d'entre eux se sont inscrits dans la continuité des actions des mois précédents, comme le sit-in des demandeurs d'emploi à Gafsa

Les citoyens ont été parmi les manifestants les plus actifs, car leurs mouvements se sont propagés dans tous les gouvernorats sans exception et étaient liés à des demandes d'accès aux droits fondamentaux ou aux services de base qui font défaut ou sont complètement absents.

Ils ont exprimé leur colère face à la détérioration des conditions de vie dans le pays, à la difficulté d'accéder aux services de santé, de transport et d'éducation, et ont lancé des appels de détresse pour améliorer les infrastructures et mettre fin aux problèmes environnementaux dans leurs régions, tels que l'accumulation de déchets et la question de l'assainissement.

La crise de la soif et les fréquentes coupures d'eau potable ont été à l'origine de plusieurs mouvements citoyens : manifestations, blocages de routes, congestions et colère. D'autant plus que la plupart de ces coupures ne sont pas annoncées à l'avance par la Société nationale de distribution et d'exploitation de l'eau et qu'elles durent souvent plus d'une journée.

Au cours du mois d'avril, les activistes ont eu recours à différentes méthodes pour exprimer leur colère, et les vigiles sont la forme de protestation la plus courante, avec 39 vigiles observées.

Les Tunisiens s'orientent progressivement vers l'adoption de moyens de protestation indirects pour faire entendre leur voix et leurs revendications, puisque 42 protestations ont été réparties entre des pétitions, des déclarations dénonciatrices et des appels de détresse par le biais des médias et des plateformes de réseaux sociaux.

Cette évolution met en évidence la capacité des acteurs sociaux à définir de nouveaux cadres et méthodes de protestation, ainsi que la portée de leur attachement à leur droit de se mobiliser et de protester après la restriction de l'espace public.

Les cadres de protestation varient entre le terrain et le numérique, les lieux de travail arrivant en tête des espaces ayant connu le plus grand nombre de mouvements de protestation. Les médias sont arrivés en deuxième position, soit par le biais de plaintes reçues sur diverses plateformes, ou à travers des appels de détresse demandant aux responsables d'intervenir. Il s'agit clairement d'une tentative de créer de nouveaux espaces pour manifester et exprimer le mécontentement à l'égard de la situation.

Comme les mois précédents, les mouvements de protestation organisés ont dominé le nombre total de mouvements sociaux enregistrés en avril, représentant 83 % d'entre eux. La plupart des actions ont été coordonnées à l'avance et nombre d'entre elles ont été annoncées plusieurs jours à l'avance.

Le mois d'avril a été marqué par la mobilisation tant des hommes que des femmes. La majorité des actions se sont déroulées sous une forme mixte, soit 133 actions, représentant les trois quarts des manifestations enregistrées tout au long du mois. Quelques 59 actions ont été menées avec une participation exclusivement masculine, tandis que seules 03 manifestations étaient féministes, principalement liées à la dénonciation de la violence à l'égard des femmes.

La hausse des protestations au cours du mois d'avril ne s'est pas limitée aux mouvements sociaux, mais a également concerné le phénomène des suicides et des tentatives de suicide. Vingt cas de suicide et de tentative de suicide ont été observés, ce qui représente presque le double du nombre de suicides et de tentatives de suicide enregistrés en mars, qui comptait 09 cas de suicide et de tentative de suicide.

Les cas recensés concernent principalement la catégorie des activistes, notamment les jeunes, où 09 suicides ont été

documentés, suivis par les adultes avec 08 cas, deux cas parmi les personnes âgées et un cas parmi les enfants. La plupart des cas enregistrés ont entraîné la mort des victimes, qui étaient principalement des hommes, représentant les trois quarts de tous ceux qui se sont suicidés ou ont tenté de se suicider, contre un tiers de femmes.

Au cours du mois d'avril, la situation de la violence a continué à s'aggraver, prenant diverses formes : agressions contre des employés, agressions sexuelles, vols, braquages, violences physiques et morales, ciblant principalement les groupes les plus vulnérables, notamment les enfants, les femmes, les personnes âgées, les migrants et les personnes handicapées. Le mois a été marqué par un nouveau cas de meurtre dans lequel un mari a tué son ex-femme, la mère de celle-ci et son oncle.

Les établissements d'enseignement ont été le théâtre d'incidents de violence physique et verbale impliquant des éducateurs, des enseignants, des professeurs, des parents et des élèves. Dans de nombreux cas, ces incidents ont déclenché des protestations, des condamnations et de la colère, et des appels ont été lancés pour trouver des solutions radicales en raison du danger qu'ils représentent pour les élèves, l'espace scolaire et la société en général.

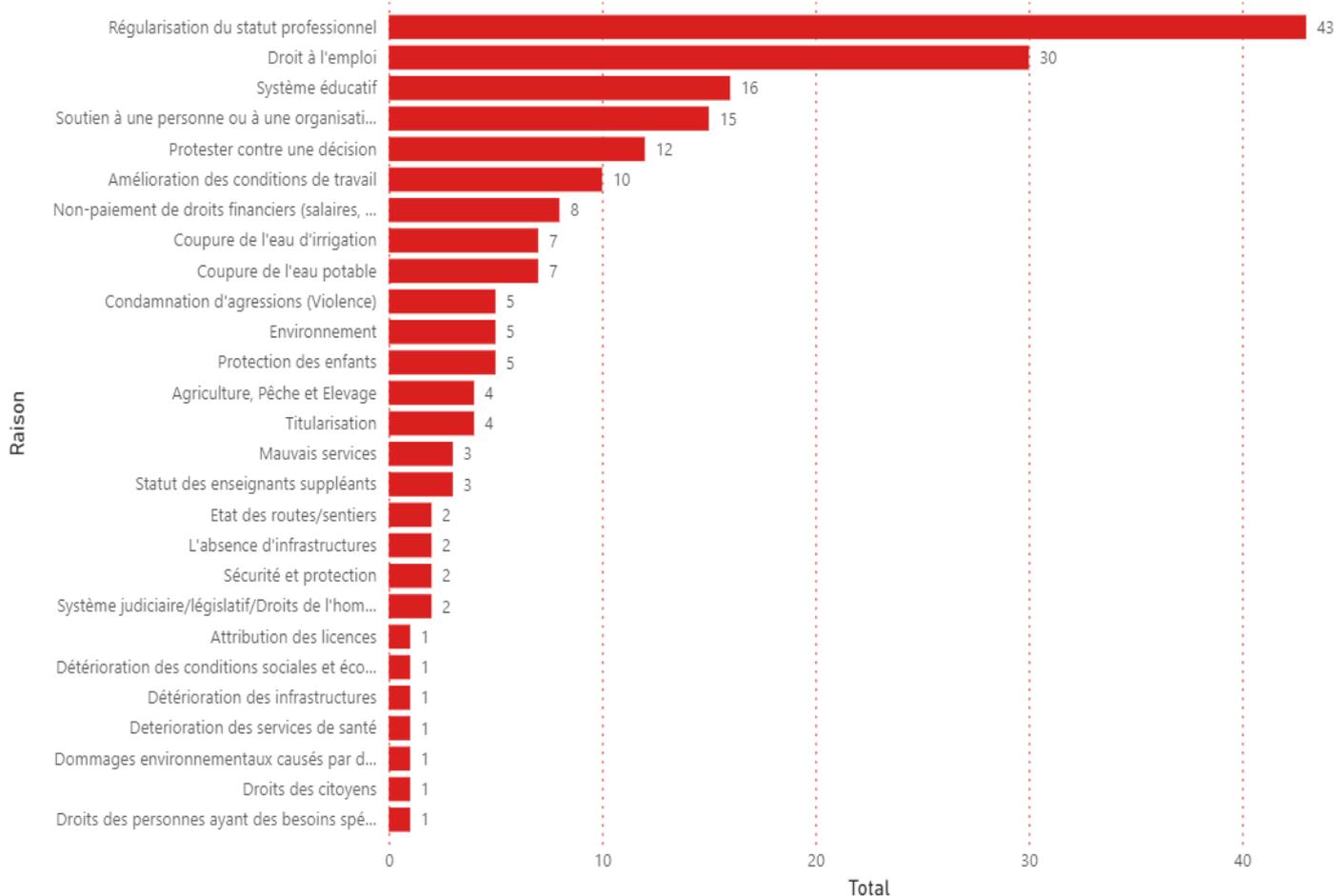


01

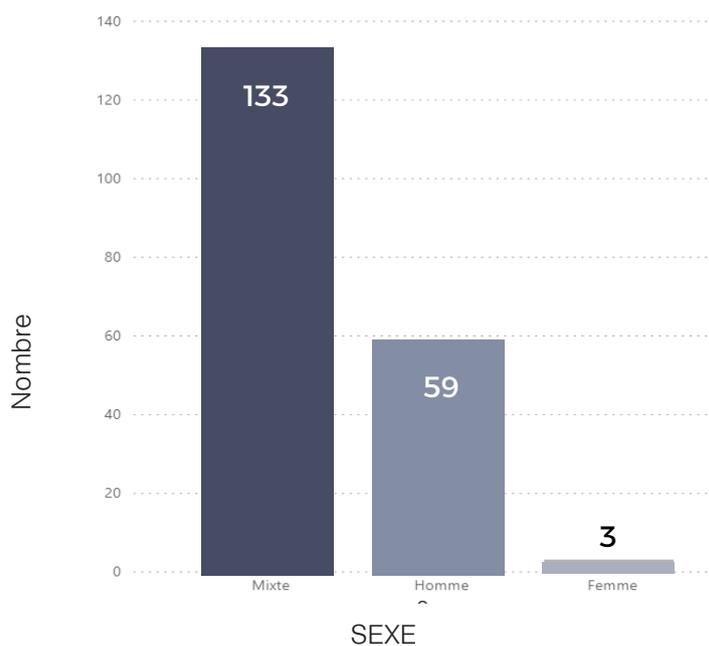
MOUVEMENTS SOCIAUX

195
Protestations

RAISONS DES MOUVEMENTS SOCIAUX



DISTRIBUTION GENRÉE



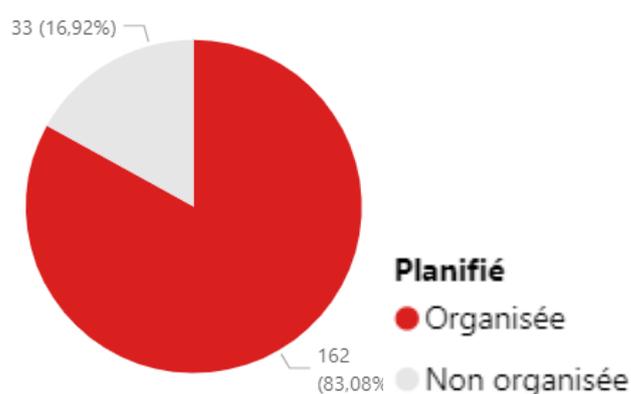
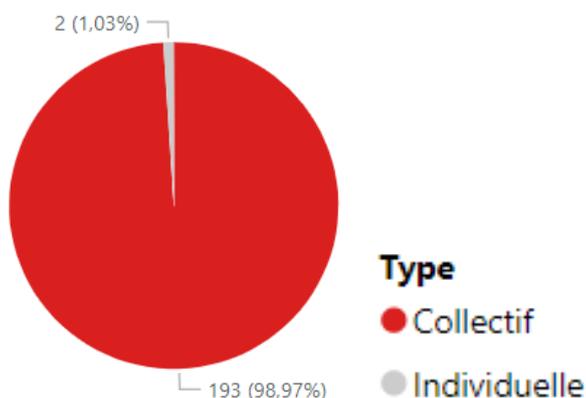
ACTEURS DES MOUVEMENTS SOCIAUX

Acteurs	Total
Employés	38
Enseignants	37
Chômeurs	30
Habitants	30
Travailleurs	27
Agriculteurs	10
Activistes	8
Employés de services médicaux	3
Avocats	3
Etudiants	2
Parents	2
Pêcheur	2
Chauffeurs de taxis	1
Commerçants	1
Elèves	1
Total	195

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES MOUVEMENTS

Gouvernerats	Total
Gafsa	58
Tunis	39
Nabeul	19
Kairouan	14
Jandouba	12
Sfax	11
Manouba	6
Kasserine	4
Sidi Bouzid	4
Sousse	4
Bizerte	3
Gabès	3
Medenine	3
Tataouine	3
Tozeur	3
Ariana	2
Béja	2
Mahdia	2
Ben Arous	1
Kebili	1
Monastir	1
Total	195

NATURE DES MOUVEMENTS SOCIAUX





LA MIGRATION Non Réglementaire

Avril 2024

Les conditions météorologiques instables sur la côte tunisienne au cours du mois d'avril, ainsi que le déploiement intensif de la sécurité sur terre et en mer, ont contribué à la diminution des flux migratoires irréguliers vers les côtes européennes.

Au cours du mois d'avril, nous avons enregistré l'arrivée de 853 migrants tunisiens sur les côtes italiennes, ce qui représente une baisse de 18,52 % par rapport à la même période l'année dernière, tandis que les autorités tunisiennes ont déjoué 209 traversées, principalement par mer, soit 71,21 %, et empêché 8249 migrants irréguliers d'atteindre les côtes italiennes depuis la Tunisie, principalement des ressortissants non tunisiens, à hauteur de 90%, ce qui porte le nombre de migrants irréguliers interceptés depuis le début de l'année à 21.200.

La crise humanitaire se poursuit le long des côtes tunisiennes, où le nombre de victimes et de personnes disparues s'élève à 244 depuis le début de l'année, la plupart d'entre elles n'étant pas de nationalité tunisienne.

2.1 Comparaison des mêmes périodes durant 2022-2023-2024

Mois	2022			2023			2024		
	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés
Janvier	382	124	1155	341	85	2304	258	76	1630
Février	308	95	1036	770	177	5147	440	64	1478
Mars	224	58	886	777	241	7494	673	171	5424
Avril	345	87	1515	1047	170	4081	853	209	8249
Total FTDES	1259	364	4592	2935	673	19026	2224	520	16781
Total MI*								1916	4419
Total								2436	21200

* Les données ont été fournies dans les déclarations du ministère de l'Intérieur et n'ont pas été détaillées.

2.2 Les arrivants sur les côtes italiennes

Mois	Nombre d'arrivés	Homme	Femme	Mineurs accompagnés	Mineurs non accompagnés
Janvier	258	187	15	24	32
Février	440	281	22	24	113
Mars	673	483	34	58	98
Avril	853	614	46	71	122
Total	2224	1565	117	177	365

2.3 Les arrivants selon les nationalités

Mois	Tunisien (ne)s	Non Tunisien (ne)s
Janvier	20,56%	79,44 %
Février	17,45%	82,54 %
Mars	13%	86,92%
Avril	10%	90%
Total	15,27%	84,72%

2.4 Les opérations de traversées interceptées par région

Mois	Médenine	Gabès	Sfax	Mahdia	Monastir	Sousse	Nabeul	Tunis	Bizerte
Avril	%1,16	*	%97	%1	*	*	1%	*	0,47%

* La présence de cette marque ne signifie pas que ces régions ne sont pas témoins de opérations, mais les données officielles publiées dans les notifications n'incluaient pas les opérations interceptées dans ces régions.

2.5 Les opérations de traversées interceptées

Mois	Terresre	Maritime
Janvier	38,46%	%61,53
Février	17,18 %	82,81 %
Mars	9,35%	90,46%
Avril	28,71 %	71,29 %
Total	%23,42	76,57%

2.6 Les drames de la migration non-réglementaire sur les côtes tunisiennes

Mois	Nombre de victimes et de personnes disparues
Janvier	37
Février	67
Mars	53
Avril	80
Total	237

Nombre de victimes et de personnes disparues sur les côtes tunisiennes	Nombre de victimes et de personnes disparues dans la mer méditerranée
237	409

MÉTHODOLOGIE DE VEILLE

DE LA MIGRATION NON-RÈGLEMENTAIRE

L'ensemble des données contenues dans ce rapport représente ce que le Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux a pu rassembler à partir de diverses sources et par les moyens disponibles. Les données numériques restent incomplètes, non détaillées et sujettes à actualisation et peuvent ne pas refléter pleinement la réalité. Cependant, en l'absence d'informations détaillées et actualisées du côté officiel tunisien (telles que le nombre de laissez-passer, le nombre de passagers, leur répartition selon les tranches d'âge et le sexe, leur provenance, leur statut social et le nombre de personnes disparues...), ces données peuvent contribuer à une meilleure compréhension des dynamiques migratoires et des transformations significatives

LES OPÉRATIONS D'INTERCEPTION

la veille repose sur les rapports du Ministère de l'Intérieur et les déclarations du porte-parole de la Garde Nationale dans les divers médias. Dans la plupart des cas, ils n'incluent pas de données détaillées (genre, tranches d'âge, pays d'origine des migrants ...)

LES ARRIVÉES SUR LES CÔTES EUROPÉENNES

Plusieurs structures émettent des données numériques sur les arrivées en Europe, comme le Haut-Commissariat pour les réfugiés, l'Organisation Internationale pour les migrations, les Ministères de l'Intérieur des pays européens et l'Agence Européenne de Surveillance des côtes.

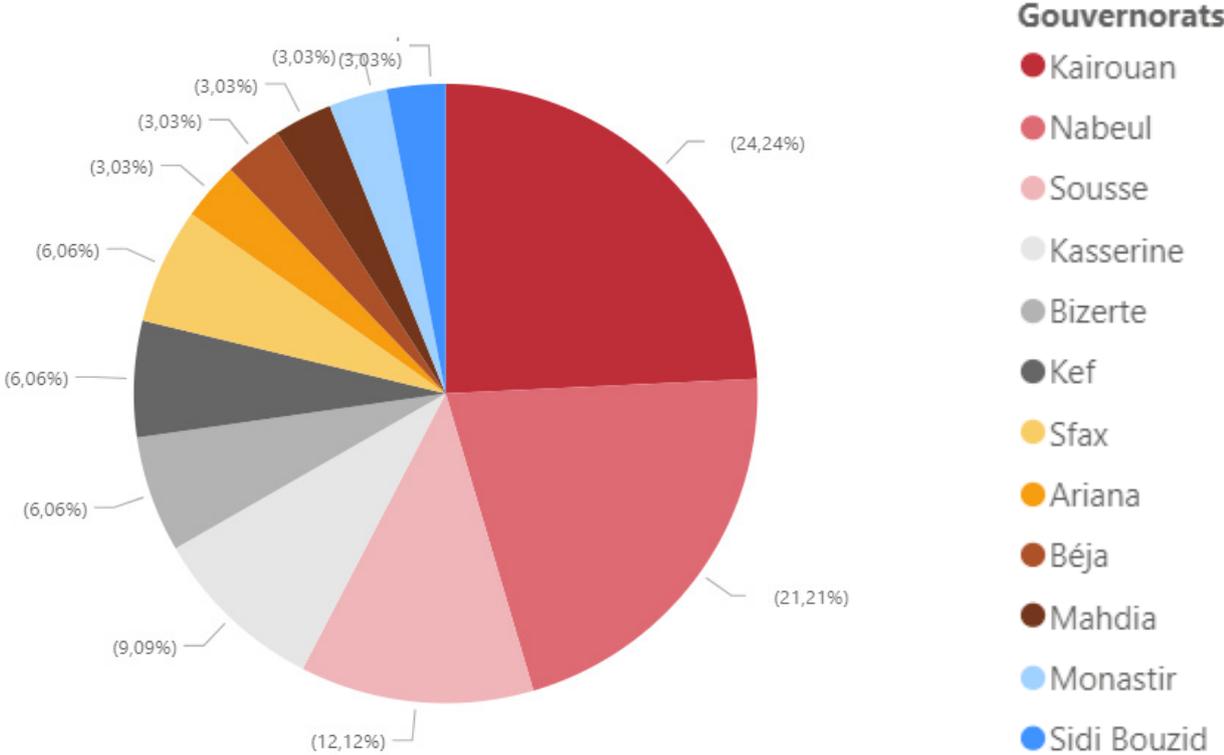
Les chiffres présentés restent approximatifs et nécessitent une mise à jour continue selon les données publiées par les structures officielles et civiles qui peuvent être édités dans des rapports ultérieurs mais qui fournissent une lecture de l'évolution et du changement de la dynamique de la migration non-règlementaire.

LES CHIFFRES INVISIBLES

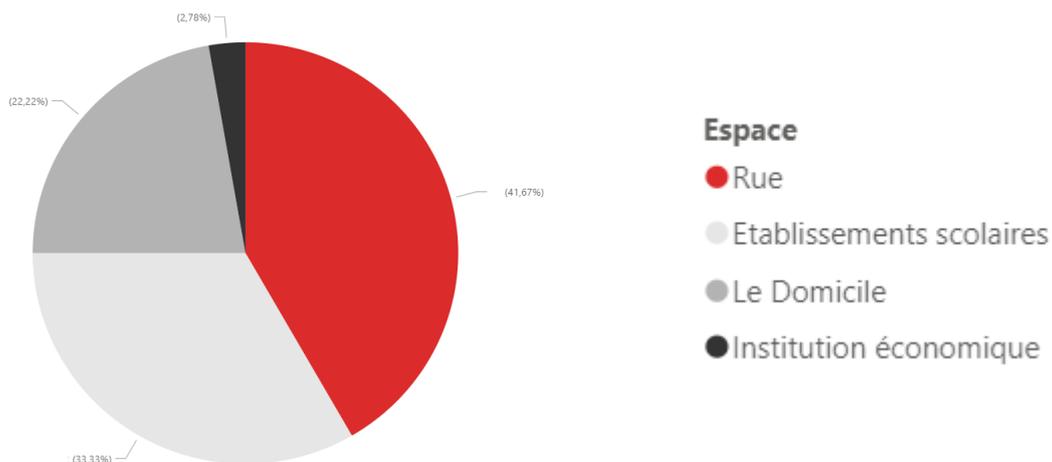
ce sont le nombre de migrants qui atteignent les côtes européennes sans passer par les autorités locales ou les structures internationales et ne se retrouve pas dans un recensement. Ce sont des chiffres importants et qui diffèrent selon les tactiques des réseaux des passeurs de migrants. Il comprend également des opérations de départ depuis les côtes tunisiennes qui réussissent à échapper au contrôle sécuritaire strict ou celles dont le passage est intercepté sans émettre de rapports ou sans les annoncer.

LA VIOLENCE

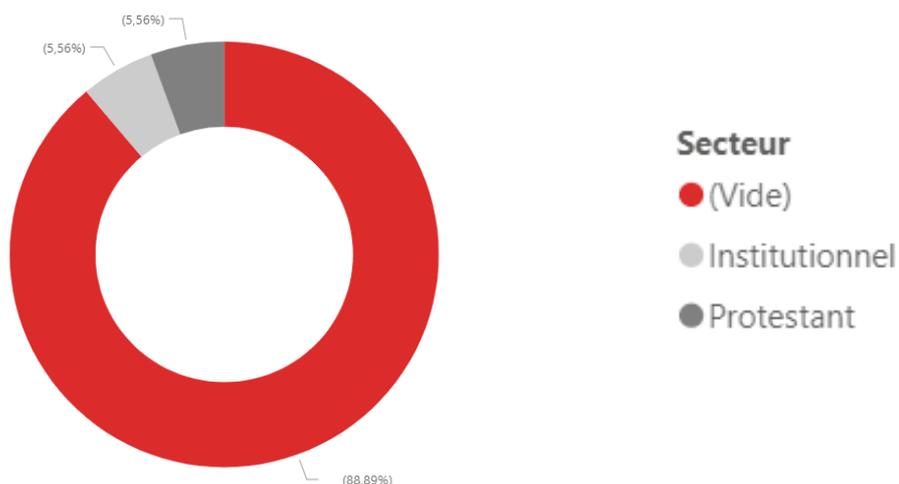
Distribution Géospatiale



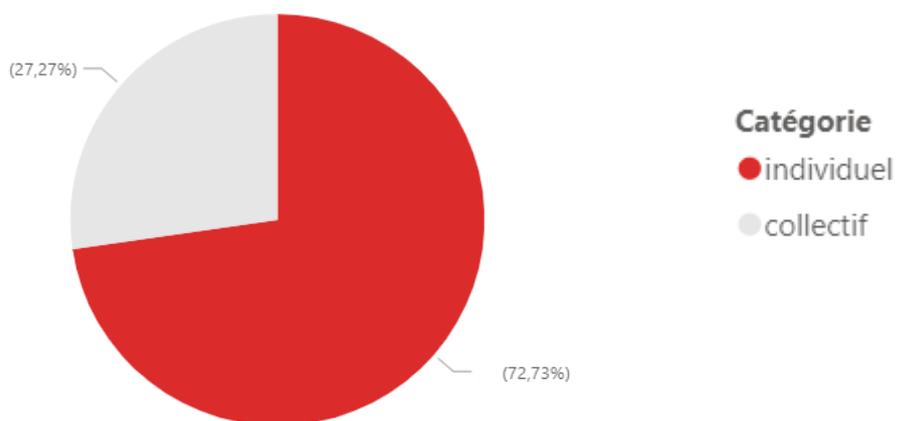
Espaces de la violence



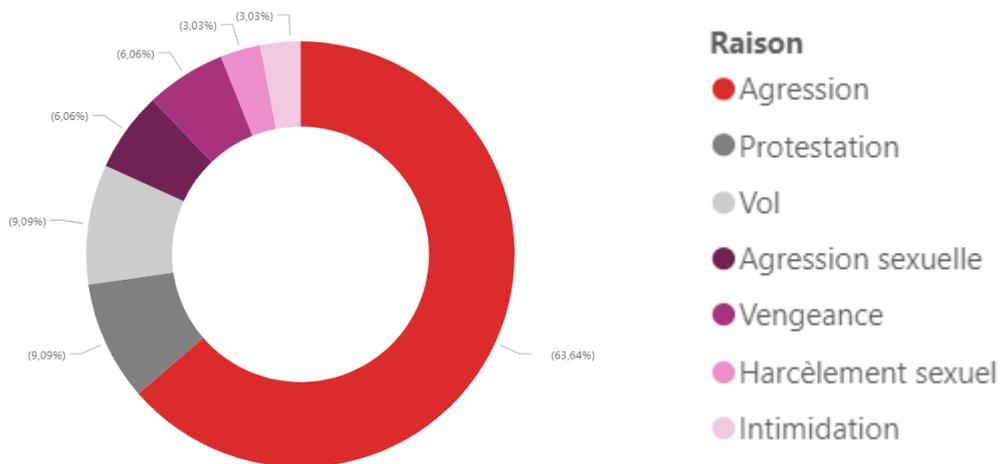
Secteurs de la violence



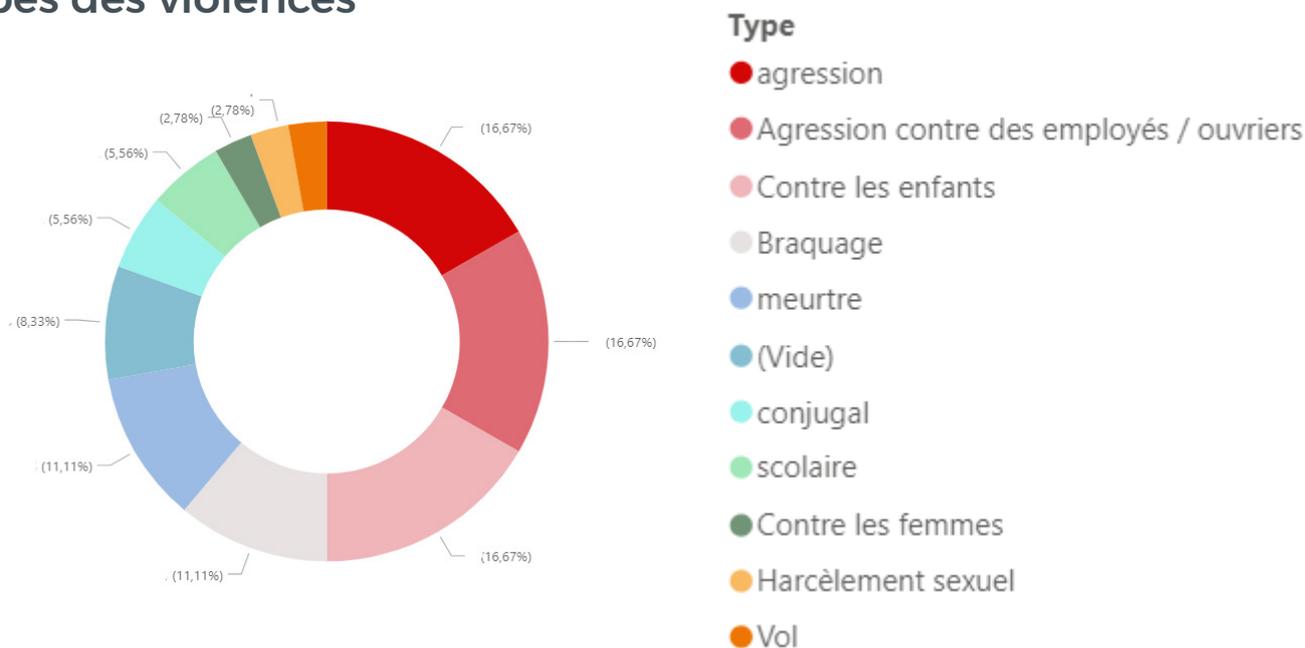
Catégorie de la violence



Raisons de la violence



Types des violences



Distribution Genrée



SUICIDE & TENTATIVE DE SUICIDE

20 CAS
Enregistrés en
AVRIL 2024

04

Distribution Géospatiale

Gouvernerats	Total
Bizerte	3
Kairouan	3
Medenine	3
Kasserine	2
Kef	2
Sidi Bouzid	2
Gafsa	1
Jandouba	1
Kebili	1
Monastir	1
Sfax	1
Total	20

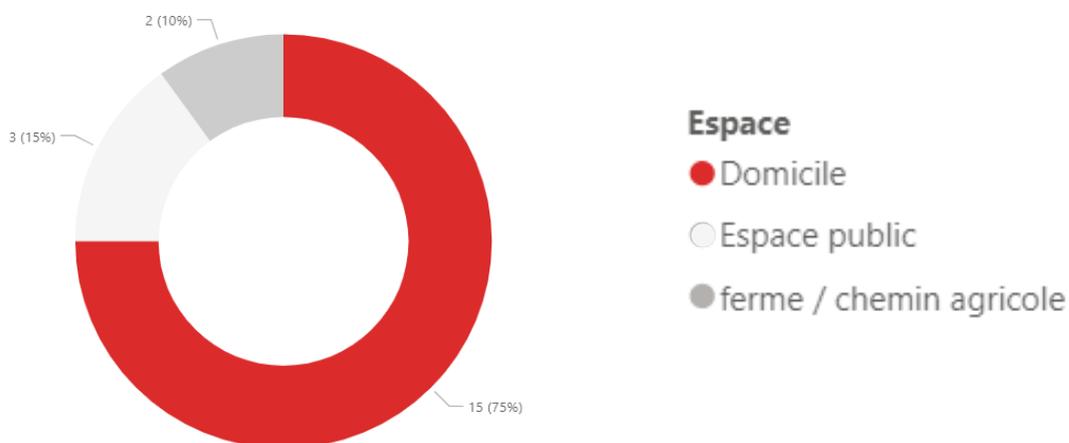
Acteurs du Suicides

Acteurs	Total
Jeune Homme/Femme	9
Adulte Homme/Femme	7
Agée Homme/Femme	2
commerçant	1
Enfant	1
Total	20

Distribution Genrée



Lieux de Suicides



Les Cas de Décès

